

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tribunal d'Instance de COUTANCES

Service de la Protection des majeurs

NOTICE

En votre qualité de personne chargée de la mesure de protection vous devez remettre chaque année un compte de gestion au greffier en chef du Tribunal d'Instance pour vérification et approbation.

Pour faciliter votre tâche vous trouverez, ci-joint un imprimé de compte de gestion à compléter que vous ferez parvenir au greffe <u>avant le 30 AVRIL</u> de chaque année.

Pour la première année, vous devez établir un compte de gestion pour la période allant de votre date de nomination au 31 décembre.

Pour les années suivantes, <u>les comptes de gestion sont établis pour l'année civile (</u>du 1^{er} janvier au 31 décembre)

IL EST IMPERATIF QUE VOUS FASSIEZ UNE PHOTOCOPIE DU PRESENT IMPRIME AFIN DE DISPOSER D'UN IMPRIME VIERGE CHAQUE ANNEE

Le compte de gestion doit récapituler l'ensemble des ressources et des dépenses de la personne protégée pendant la période indiquée.

Ce compte de gestion sera accompagné, selon les cas, des copies des pièces justificatives énumérées ci-dessous.

Pour les dépenses de la vie courante, il convient de fournir la copie des factures correspondant à des dépenses exceptionnelles et supérieures à 500 euros (exemple : travaux de rénovation, achat de mobilier...). Il n'est pas utile de fournir la copie des factures des dépenses de la vie courante.

LISTE DES JUSTIFICATIFS à fournir impérativement :

- la copie des relevés de l'ensemble des comptes bancaires, livrets d'épargne et placements de la personne protégée arrêtés au 31 décembre.
- la copie des relevés d'assurance vie arrêtés au 31 décembre.
- une attestation de paiement des frais d'hébergement annuels en établissement (maison de retraite, FOA, MAS,...)

La Greffière



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Tribunal d'Instance De COUTANCES

Service Tutelles des majeurs

38 Rue Tancrède CS 70838 50208 COUTANCES CEDEX Téléphone : 02.33.76.68.42 Fax : 02.33.76.68.56

COMPTE DE GESTION DES BIENS POUR L'ANNÉE Période de gestion du ______ au ____ DOSSIER Nº: LA PERSONNE PROTÉGÉE MOM Prénom: Date et lieu de naissance Adresse: LE TUTEUR OU CURATEUR Nom et Prénom: Adresse: Téléphone : LES MODIFICATIONS DE SITUATION Si des modifications sont intervenues depuis le précèdent compte de gestion, vous devez le préciser ici : changement de doinicile de la personne protégée (indiquez sa nouvelle adresse): changement de domicile de l'administrateur légal, du tuteur, du curateur ou du mandataire spécial

(indiquez votre nouvelle adresse, n° de téléphone et adresse de messagerie):

LES ACTES DE GESTION AU COURS DE L'ANNÉE

(Cochez les cases correspondantes)

LE PATRIMOINE IMMOBILIER A-T-IL ÉTÉ MODIFIÉ ?					
□NON	□ OUI dans ce cas:				
Précisez la nature de l'opération effectuée et joignez une copie de l'acte :					
□ Vente	□ Acquisition	□ Succe	ession	□ Donation	
Adresse de si	tuation de l'immeuble :				
LES PLACEMENTS ONT-ILS ÉTÉ MODIFIÉS ?					
□ NON	□ OUI dans ce cas :				
Précisez la raison des modifications apportées : :					
□ Regroupen	nent de comptes bancaires	□ Vente d'un PEA	□ Transfert de fo autre compte	onds d'un compte à un e	
□ Plan arrivé à échéance □ Nouveau placement suite à vente ou héritage		ou héritage			
□ Autre raisor	n:				
Joignez une copie des justificatifs bancaires faisant apparaître les modifications.					

A - LES RESSOURCES

Ressources	Montant annuel en euros
Salaire ou allocations chômage :	
Pension de rentraite :	
Allocation adulte handicapé :	
Pension invalidité :	
Pension alimentaire :	
Rente viagère :	
Revenus locatifs, fermages:	
Allocations familiales :	
ACTP, PCH:	
RMI, RSA:	
Prélèvements sur l'épargne	
Remboursements sécurité sociale, mutuelle :	
Autres (précisez):	
A - Le montant total annuel en euros	

B - LES DÉPENSES

Les dépenses de la vie courante	Montant annuel en euros
Habillement et alimentation :	
Loisirs - vacances :	*
Frais médicaux :	
Argent de poche :	
Le logement	
	Montant annuel en euros
Loyer:	
Frais d'hébergement (maison de retraite,):	
Energie (chauffage, électricité) :	
Eau:	
Téléphone :	
ACTP ou PCH reversée à l'aidant familial :	
Frais de maintien à domicile (aide ménagère, auxiliaires de vie) :	
Assurances et Impôts	Montant annuel en euros
Assurances:	
Mutuelle:	
Impôts:	
Les dépenses importantes	Montant annuel en euros
Immeuble :	
Automobile, meubles :	
Travaux :	
Les placements	Montant annuel en euros
Placements au profit de l'épargne :	
Autres dépenses	Montant annuel en euros
Autres:	
<u> </u>	
B - Le montant total annuel en euros des dépenses de l'année est de :	

C - LA BALANCE DE LA GESTION DE L'ANNÉE

	Montant annuel en euros
Solde du compte chèque au 31/12 de l'année précédente (C)	
Total des ressources de l'année : (A)	
Total des dépenses de l'année : (B)	
Solde du compte chèque au 31/12 de l'année de gestion : (C+ A - B)	

D - RECAPITULATIFS DES COMPTES ET PLACEMENTS (à remplir obligatoirement) (RAPPEL: Joindre la copie des relevés bancaires justifiant les soldes reportés ci-dessous)

Tital Et a comarcia copie		
	Solde au 1 ^{er} janvier	Solde au 31 décembre
Compte chèque		
Livret A ou livret bleu		
LEP		
LDD		
Livret Jeune		
Autre livret (CSL, CEL, livret B)		
PEL		
Compte-titres, PEA		
Assurance-vie		
Autres placements		
Observations du tuteur ou curateur	:	
Date:		
Signature du Tuteur ou Curateur		
	at the second	
Observations du subrogé tuteur ou s	ubrogé curateur :	

Date et signature du subrogé tuteur ou subrogé curateur :